



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Délibération du Conseil Municipal 27 mars 2023

N° 2023/03-05

FINANCES - BUDGET PRIMITIF 2023 - ADOPTION DU BUDGET

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS LE LUNDI VINGT SEPT MARS à DIX HUIT HEURES TRENTE les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAU-LE-LEZ, se sont réunis en nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Frédéric LAFFORGUE, Maire, et sur sa convocation.

ÉTAIENT PRESENTS : Frédéric LAFFORGUE, MAIRE.

Gérard SIGAUD, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Jean KOEHLIN, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN, ADJOINTS.

Marthe JEREZ, François BROTHIER, , Anne LE LANCHON, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Matthieu PERROT, Fabien GUTIERREZ, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Jean Baptiste PRINGUEY, Marion COLIN, Julien MIRO, Clara BIANCO, Aude RUMEAU, Hugues FERRAND, Carine BARBIER, Cécile NEGRIER Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER et Estelle BERETTI.

ABSENTS REPRESENTÉS :

Nathalie LEVY, représentée par Thierry DEWINTRE

Bruno ROUDIER, représenté par Gérard SIGAUD

Jérôme AZUARA, représenté par Laurent PRADIER

Jacques BURGUIERE, représenté par Richard CORVASIER

Mathilde BORNE, représentée par Carine BARBIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Aude RUMEAU

Délibération du Conseil Municipal du 27 mars 2023

N° 2023/03-05

FINANCES - BUDGET PRIMITIF 2023 - ADOPTION DU BUDGET

Monsieur Thierry DEWINTRE, Adjoint aux finances, expose :

Le 13 février 2023, le Conseil municipal a débattu des grandes orientations budgétaires pour l'année 2023. Il est invité aujourd'hui à adopter le projet de Budget Primitif 2023 qui reprend ces grandes orientations. Le rapport joint à l'ordre du jour du Conseil municipal détaille les principales caractéristiques de ce budget, dont les équilibres se déterminent de la manière suivante :

Section de fonctionnement – dépenses :	40 044 752,29
Dépenses réelles :	27 523 370,00
Dépenses d'ordre :	12 521 382,29
Section de fonctionnement – recettes	40 044 752,29
Recettes réelles :	39 724 752,29
Recettes d'ordre :	320 000,00
Section d'investissement - dépenses	35 490 296,25
Dépenses réelles :	34 770 296,25
Dépenses d'ordre :	720 000,00
Section d'investissement - recettes	35 490 296,25
Recettes réelles :	22 568 913,96
Recettes d'ordre :	12 921 382,29

Au total, les sections du Budget primitif 2022 s'équilibrent donc en dépenses et en recettes de la manière suivante :

Section de fonctionnement : **40 044 752,29 €**

Section d'investissement : **35 490 296,25 €**

Soit un total général de : **75 535 048,54 €**

Le Conseil municipal est invité à adopter le Budget primitif 2023 en procédant à un vote par chapitre :

Dépenses

Fonctionnement

Chapitre	Propositions nouvelles	Vote BP 2023
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 996 970,00	5 996 970,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	17 074 200,00	17 074 200,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 599 000,00	1 599 000,00
022 DEPENSES IMPREVUES	50 000,00	50 000,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	11 021 382,29	11 021 382,29
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 500 000,00	1 500 000,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 755 100,00	1 755 100,00
66 CHARGES FINANCIERES	831 000,00	831 000,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	57 100,00	57 100,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	160 000,00	160 000,00

Total des Dépenses de Fonctionnement	40 044 752,29	40 044 752,29
---	----------------------	----------------------

Recettes**Fonctionnement**

Chapitre	Propositions	Vote
	nouvelles	BP 2023
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	7 037 352,29	7 037 352,29
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	312 800,00	312 800,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	320 000,00	320 000,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	2 231 200,00	2 231 200,00
73 IMPOTS ET TAXES	25 678 000,00	25 678 000,00
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 338 300,00	4 338 300,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	47 000,00	47 000,00
76 PRODUITS FINANCIERS	100,00	100,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	80 000,00	80 000,00
78 REPRISE SUR PROVISIONS	0,00	0,00
Total des Recettes de Fonctionnement	40 044 752,29	40 044 752,29

Dépenses**Investissement**

Chapitre	Restes à	Propositions	Vote
	réaliser N-1	nouvelles	BP 2023
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00	8 027 166,25	8 027 166,25
020 DEPENSES IMPREVUES	0,00	80 982,29	80 982,29
040 DIFFERENCES SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS	0,00	320 000,00	320 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	400 000,00	400 000,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	17 200,00	10 000,00	27 200,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	4 748 000,00	4 748 000,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	178 857,27	346 700,00	525 557,27
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	700 000,00	1 122 000,00	1 822 000,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	548 872,91	5 386 200,00	5 935 072,91
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 092 817,53	12 511 500,00	13 604 317,53
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00	0,00
Total des Dépenses d'Investissement	2 537 747,71	32 952 548,54	35 490 296,25

Recettes**Investissement**

Chapitre	Restes à	Propositions	Vote
	réaliser N-1	nouvelles	BP 2023
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	11 021 382,29	11 021 382,29
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	3 803 000,00	3 803 000,00
040 DIFFERENCES SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	400 000,00	400 000,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	7 073 976,81	7 073 976,81
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 980 937,15	166 000,00	3 146 937,15
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	6 145 000,00	6 145 000,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	0,00
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 400 000,00	0,00	2 400 000,00
Total des Recettes d'Investissement	5 380 937,15	30 109 359,10	35 490 296,25

Proposition d'amendement :

Concernant le budget d'investissement :

- 1) Suppression de la dépense « Maison du Numérique » pour un montant de 700 000 € en 2023 dans le tableau de répartition des dépenses d'équipement
 - 2) Diminution de 700 000 € de la rubrique « Emprunts » dans la section « dépenses » du budget d'investissement
 - 3) Diminution de 700 000 € de la rubrique « Dépenses d'équipement » dans la section « dépenses » du budget d'investissement
- Ainsi le budget de d'investissement est équilibré avec un montant total des dépenses et des recettes de 34 790 296 € (au lieu de 35 490 296 € prévu initialement). La baisse significative du montant des nouveaux emprunts en 2023 permettra d'envisager une baisse de 7% du taux de la taxe foncière en 2024.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur la proposition d'amendement.

La proposition d'amendement est rejetée.

Pour : 11 (François BROTHIER, Fabien GUTIERREZ, Julien MIRO, Hugues FERRAND, Carine BARBIER, BURGUIERE Jacques représenté par Richard CORVAISIER, Cécile NEGRIER, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER, Estelle BERETTI, Mathilde BORNE représentée par Carine BARBIER)

Abstention : 0

Contre : 24 (Frédéric LAFFORGUE, Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY représentée par Thierry DEWINTRE, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Jean KOECHLIN, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN, Marthe JEREZ, Anne LE LANCHON, Bruno ROUDIER représenté par Gérard SIGAUD, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Matthieu PERROT, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Jean Baptiste PRINGUEY, Marion COLIN, Clara BIANCO, Aude RUMEAU, Jérôme AZUARA représenté par Laurent PRADIER.)

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur la délibération initiale.

Vote par chapitre ; Total des Dépenses de Fonctionnement

La proposition est adoptée à la majorité.

Pour : 27 (Frédéric LAFFORGUE, Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY représentée par Thierry DEWINTRE, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Jean KOECHLIN, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN, Marthe JEREZ, François BROTHIER, Anne LE LANCHON, Bruno ROUDIER représenté par Gérard SIGAUD, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Matthieu PERROT, Fabien GUTIERREZ, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Jean Baptiste PRINGUEY, Marion COLIN, Julien MIRO, Clara BIANCO, Aude RUMEAU, Jérôme AZUARA représenté par Laurent PRADIER.)

Abstention : 0

Contre 8 : (Hugues FERRAND, Carine BARBIER, BURGUIERE Jacques représenté par Richard CORVAISIER, Cécile NEGRIER, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER, Estelle BERETTI, Mathilde BORNE représentée par Carine BARBIER)

Vote par chapitre ; Total des Recettes de Fonctionnement

La proposition est adoptée à la majorité.

Pour : 24 (Frédéric LAFFORGUE, Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY représentée par Thierry DEWINTRE, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Jean KOECHLIN, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN, Marthe JEREZ, Anne LE LANCHON, Bruno ROUDIER représenté par Gérard SIGAUD, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Matthieu PERROT, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Jean Baptiste PRINGUEY, Marion COLIN, Clara BIANCO, Aude RUMEAU, Jérôme AZUARA représenté par Laurent PRADIER.)

Abstention : 0

Contre : 11 (François BROTHIER, Fabien GUTIERREZ, Julien MIRO, Hugues FERRAND, Carine BARBIER, BURGUIERE Jacques représenté par Richard CORVAISIER, Cécile NEGRIER, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER, Estelle BERETTI, Mathilde BORNE représentée par Carine BARBIER)

Vote par chapitre ; Total des Dépenses Investissement

La proposition est adoptée à la majorité.

Pour : 24 (Frédéric LAFFORGUE, Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY représentée par Thierry DEWINTRE, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Jean KOECHLIN, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN, Marthe JEREZ, Anne LE LANCHON, Bruno ROUDIER représenté par Gérard SIGAUD, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Matthieu PERROT, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Jean Baptiste PRINGUEY, Marion COLIN, Clara BIANCO, Aude RUMEAU, Jérôme AZUARA représenté par Laurent PRADIER.)

Suite

de la délibération N° 2023/03

Abstention : 0

Contre : 11 (François BROTHIER, Fabien GUTIERREZ, Julien MIRO, Hugues FERRAND, Carine BARBIER, BURGUIERE Jacques représenté par Richard CORVAISIER, Cécile NEGRIER, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER, Estelle BERETTI, Mathilde BORNE représentée par Carine BARBIER)

Vote par chapitre ; Total des Recettes Investissement :

La proposition est adoptée à la majorité.

Pour : 24 (Frédéric LAFFORGUE, Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY représentée par Thierry DEWINTRE, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Jean KOEHLIN, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN, Marthe JEREZ, Anne LE LANCHON, Bruno ROUDIER représenté par Gérard SIGAUD, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Matthieu PERROT, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Jean Baptiste PRINGUEY, Marion COLIN, Clara BIANCO, Aude RUMEAU, Jérôme AZUARA représenté par Laurent PRADIER.)

Abstention : 0

Contre : 11 (François BROTHIER, Fabien GUTIERREZ, Julien MIRO, Hugues FERRAND, Carine BARBIER, BURGUIERE Jacques représenté par Richard CORVAISIER, Cécile NEGRIER, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER, Estelle BERETTI, Mathilde BORNE représentée par Carine BARBIER)

FAIT A CASTELNAU-LE-LEZ, LE 27 MARS 2023

LE MAIRE



Frédéric LAFFORGUE

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois adressé au Maire ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.